Votre vie privée

Parlez à votre pourvoyeur habituel de soins ou à notre Agent de la protection de la vie privée, si vous voulez :

Voir votre propre évaluation : vous pouvez demander une copie de votre évaluation en tout temps.
Corriger vos propres évaluations : vous pouvez demander que l'information dans votre évaluation soit corrigée ou mise à jour.
Refuser : vous pouvez choisir de ne pas partager votre information avec d'autres fournisseurs de soins de santé.

Si vous voulez mieux connaître comment l'information personnelle sur votre santé est traitée et partagée avec nos partenaires, demandez à parler à notre Agent de la protection de la vie privée. Il sera heureux de répondre à toutes vos questions.

Agent de la protection de la vie privée du SCOO
613-728-6016
owcspolicy@owcs.ca

Ou par la poste:

Agent de la protection de la vie privée
Service communautaire d'Ottawa-Ouest
1137, rue Wellington Ouest
Ottawa, ON
K1Y 2Y8

Commissaire à la protection de la vie privée

Si vous avez des questions ou préoccupations concernant la façon dont l'information sur votre santé est traitée, vous avez le droit de contacter le **commissaire à la protection de la vie privée d'Ontario**:

Commissaire à la protection de la vie privée
2 Bloor Street East, Suite 1400
Toronto, ON M4W 1A8
Téléphone: 416-326-3333 or, 1-800-387-0073
Internet: http://www.ipc.on.ca

Avez-vous des questions? Contactez-nous:
Service communautaire d'Ottawa-Ouest
1137, rue Wellington Ouest
Ottawa, ON
K1Y 2Y8
Tél:613-728-6016, Fax: 613-728-3718
www.owsc.ca/fr
info@owcs.ca

OWCS / SCOO
OTTAWA WEST COMMUNITY SUPPORT
SERVICE COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA-OUEST

La vie privée et votre évaluation

Un guide sur la collection, le partage et l'utilisation de l'information personnelle sur votre santé

L'information personnelle sur votre santé

L'information personnelle sur votre santé (IPS) est importante puisqu'elle nous permet de vous fournir de meilleurs services. Souvent cette information est utilisée pour réaliser des évaluations et déterminer vos besoins de soutien et de services de santé.

Votre évaluation peut inclure des détails sur :

- Votre santé physique et mentale
- Votre histoire personnelle de santé
- Votre information personnelle telle que votre adresse, date de naissance et vos contacts en cas d'urgence

Avec votre consentement, nous pouvons partager cette information avec d'autres fournisseurs de services de santé quand c'est nécessaire pour vous fournir des soins. Nous vous demanderons votre consentement.

Partager votre IPS

Nous employons un système électronique sûr pour partager l'information sur votre santé avec d'autres fournisseurs de services de santé. Ceci permet l'examen de votre dossier par ceux qui doivent vous fournir les services dont vous avez besoin.

Si vous avez accepté de partager votre IPS, l'information contenue dans votre dossier d'évaluation sera employé pour :

• Fournir le soutien et les services de santé basés sur vos besoins
• Assurer que vos fournisseurs aient le dossier complet à jour de votre histoire de santé et de vos besoins
• Nous aider à identifier des lacunes ou des chevauchements afin que nous puissions fournir les services les plus appropriés
• Assurer que chacun obtient le soutien et les services adéquats

La sécurité de votre information privée

Les informations personnelles sur votre santé comprises dans votre dossier d'évaluation vous appartiennent. La protection de votre IPS est une priorité. Dans le processus d'évaluation, nous recueillons seulement les informations sur votre santé qui sont nécessaires pour déterminer vos besoins de soutien et de services. Cette information ne peut pas être utilisée pour toute autre raison sans votre autorisation.

L'information sur votre santé est gardée dans un endroit sûr .

L'information sur votre santé ne peut être consultée que par les personnes autorisées qui vous fournissent des services

Tous les fournisseurs de services de santé se sont engagés par contrat à maintenir votre information confidentielle

Un registre de ceux qui ont consulté votre dossier est conservé et vérifié régulièrement pour s'assurer qu'il n'y a eu aucun accès non autorisé.

L'information est conservée et/ou détruite selon les dispositions légales